

qu'on a laissé disparaître, d'une façon si peu glorieuse, il y a une couple d'années? Quelles qu'aient été les circonstances qui ont entouré la liquidation de ces navires, les mesures prises à cette époque n'ont guère ajouté au prestige de notre pays. Si nous avons commis une erreur— et je soutiens que la vente de ces huit navires à Cuba était une erreur—admettons-le et redoublons d'efforts avec l'énergie qui caractérise tout ce qui est canadien.

J'imagine qu'on repoussera probablement l'idée d'une flotte marchande subventionnée, sous prétexte que cela entraînerait une augmentation des impôts, mais je soutiens que les avantages que rapporterait une politique d'assistance à la construction maritime et à la création d'une flotte marchande feraient plus que contrebalancer le coût d'un tel programme.

Il n'y a pas longtemps, j'ai lu dans un journal que la Grèce a l'intention de consacrer au delà de 10 millions de dollars à la construction d'une flotte de six cargos pour le commerce entre les Grands lacs et la Méditerranée. C'est dire que la *Hellenic Lines* pénétrera pour la première fois dans la voie maritime du Saint-Laurent. Ces navires transporteront des cargaisons à destination et en provenance de Naples, d'Istanbul et de Beyrouth, par exemple, et l'on s'attend qu'ils soient mis en service dès l'été de 1961.

Où ces cargos seront-ils construits? Pas au Canada. Nos exportations et nos importations seront transportées à travers les Grands lacs par des navires étrangers.

Le Canada construit moins de navires que la Finlande. Notre flotte océanique, qui il y a dix ans comptait quelque 200 navires, en compte aujourd'hui moins d'une douzaine, formée surtout de pétroliers qui font le service entre les États-Unis et le Canada.

Nos littoraux sont baignés par trois grands océans, l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique. Je veux surtout parler de l'océan Arctique. Si la vision du premier ministre porte jamais des fruits et si nous assistons à une accélération de la mise en valeur du Nord canadien, l'océan Arctique deviendra une grande route maritime. Nous avons en outre le réseau des Grands lacs que l'on peut considérer comme un autre océan.

En dépit de cela, d'autres nations construisent des navires pour le compte du Canada. D'autres nations exploitent des navires pour nous. Tout cela arrive parce que nous prétendons que nous n'avons pas les moyens de construire ni d'exploiter ces navires. Nous nous demandons ensuite comment il se fait que nous ayons tant de chômeurs. Le moment est certes venu de lancer un énergique programme de reconstruction et même d'expansion d'une marine marchande nationale. Je recommande cette idée au ministre et au gouvernement. Ils ont le pouvoir de réédifier notre marine marchande et de placer notre nation au premier rang des nations maritimes du monde. Nous sommes la troisième nation commerçante du monde; toutefois, du point de vue de la navigation, le rang que nous occupons ne dépasse guère celui de la Suisse. J'espère sincèrement que le gouvernement va agir le plus promptement possible.

Cette question me tient fortement au cœur, monsieur le président, parce que nous sommes souvent portés, au Canada, à nous targuer de nos ressources nationales. Nous nous vantons des richesses que nous avons sous terre et sur terre, mais nous parlons peu de l'exploitation des richesses de notre pays au profit des Canadiens et au profit de ceux qui viendront s'établir au pays à l'avenir. Je signale au gouvernement cette vaste tâche qui s'impose à nous d'un océan à l'autre.

Je sais qu'on présentera des objections. Quelques-uns diront que ça n'a pas de sens et que ça coûterait des millions de dollars. Cela occasionnerait de fortes dépenses, mais cela en vaut la

peine. C'est une entreprise canadienne dont nous aurions lieu d'être fiers et plus tard nous reviendrions sur le passé pour dire que l'aventure valait la peine d'être tentée. Que le Parlement passe donc à l'action.

Cela termine la citation de mon discours.

Lors du ralliement libéral tenu à Ottawa en janvier dernier, j'ai proposé au comité des transports une résolution qui a reçu l'approbation du comité. Je cite cette résolution, car je tiens à l'inscrire au compte rendu.

Attendu que le gros du commerce mondial se fait encore au moyen de navires océaniques, et...

Attendu que le Canada est le troisième pays commerçant du monde mais qu'aucun navire battant pavillon rouge ne circule sur les océans du monde et

Attendu qu'il y a dix ans, nous avions une flotte océanique de 200 navires et qu'elle est aujourd'hui réduite à moins d'une douzaine de navires, qui sont des pétroliers, et

Attendu que notre industrie de la construction navale est à peu près immobilisée et que des milliers d'ouvriers spécialisés chôment,

Le comité réclame la création d'une marine marchande canadienne et l'élaboration d'une formule d'assistance aux chantiers maritimes canadiens, afin de stimuler la construction maritime au Canada.

Je suis donc naturellement heureux d'entendre le ministre annoncer que les armateurs canadiens pourront se procurer de nouveaux vaisseaux à des prix raisonnables et capables de soutenir la concurrence, au lieu de les faire construire à l'étranger, où le prix de revient serait plus bas. Je suppose qu'on atteindra ce but en appliquant une formule de subvention prévoyant la création progressive d'une marine marchande canadienne et le début d'une flotte hauturière.

Le gouvernement réfléchira peut-être à la possibilité d'instituer un service de garde-côte canadien, chose que la création de la voie maritime du Saint-Laurent rend non seulement souhaitable, mais nécessaire. Les bords de nos Grands lacs ne sont pas les seules côtes qu'il faille garder. Celles de l'Atlantique comme celles du Pacifique doivent être patrouillées. Nous avons grands besoin de vaisseaux garde-côte et j'espère que le nouveau programme relatif à la marine marchande du Canada renfermera une disposition relative à un service canadien de garde-côte.

Le 18 avril dernier, j'ai demandé au ministre de dire à la Chambre si le gouvernement avait l'intention de saisir le Parlement d'une mesure législative destinée à supprimer toute concurrence injuste de la part des navires immatriculés dans le Commonwealth, qui peuvent maintenant transporter des marchandises entre les ports canadiens. La réponse se trouve dans le *hansard* du même jour, à la page 3894. La voici:

Monsieur l'Orateur, j'étudie la question en ce moment. Il faudra aussi que mes fonctionnaires